

Publié le 20 octobre 2023

La Satel et Materrup, un partenariat en béton... décarboné !

La Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (Satel) et la start-up Materrup ont lié leur destin pour lancer la production de béton bas-carbone. Ou comment une Sem porte le projet ambitieux d'une entreprise et favorise ainsi l'écosystème industriel local.



Par son activité d'aménageur, la **Satel** ne se situe pas seulement dans la réalisation des projets : elle permet à d'autres de voir le jour et de tirer bénéfice de la dynamique engagée. C'est cette belle histoire que Frédéric Dassié, directeur de la Satel, raconte : « Cette start-up a été lauréate du prix de l'innovation organisé par la **Technopole Domolandes** en 2019. Elle a été hébergée dans la pépinière puis l'hôtel d'entreprises du parc technologique. Elle préfigure la production de béton bas-carbone, à base d'argiles et de terres d'excavation des bâtiments. Ces différents brevets industriels déposés, elle a eu besoin d'engager une phase de production et de commercialisation de ses produits. C'est là que nos chemins se sont croisés », dit-il.

La Satel construit le bâtiment pour Materrup

Au cours de l'année 2020, Materrup lève des fonds auprès d'investisseurs privés et publics, démarche essentielle pour créer l'outil de production. Premier objectif : la location du bâtiment et des infrastructures nécessaires à l'hébergement de cet outil. Dans la dynamique de la création de **Vitalandes, nouvelle foncière dont la Satel assure la gouvernance**, destinée à aider les communes à rendre leurs bourgs plus attractifs mais aussi à favoriser le développement économique territorial, la Satel a proposé à Materrup « de construire cette usine et de la lui louer le temps

nécessaire à la consolidation de son exploitation commerciale. Materrup a donc missionné, au début du mois de janvier 2021 la Satel en vue de lui confier les études de définition nécessaires au dépôt des autorisations d'urbanisme », explique Frédéric Dassié.

Permis de construire délivré en mars 2021

Le cabinet Forgeard, bureau d'études techniques et de maîtrise d'œuvre spécialisé dans les bâtiments industriels, a été mandaté par la Satel pour évaluer les conditions de mise en œuvre du projet. Mission qui a débouché sur la délivrance d'un permis de construire, le 23 mars 2021, aux caractéristiques suivantes : foncier de 5 045 m² situé dans le quart nord-est d'Atlantisud ; bâtiment à ossature métallique de 1 250 m² au sol et 10 m de hauteur libre ; bureaux sur 3 niveaux pour 300 m² ; un quai de déchargement de poids-lourds ; une aire de manœuvre des poids-lourds et de stationnement des employés et une centrale de production d'électricité photovoltaïques en toiture de 100 KVA.

Mise en œuvre rapide du projet

Le coût de l'opération est de 1 820 000 € HT toutes dépenses comprises, non compris frais financiers liés à l'emprunt de 1,4 M€ contracté auprès du Crédit Coopératif. Une subvention de 160 000 € du Département des Landes est venue réduire le loyer consenti par la Satel à la Société. **La Satel continue à accompagner le développement de Materrup en réservant plus de 4 ha de foncier en continuité de cette première installation.** L'objectif serait en particulier d'y implanter le siège social de l'entreprise et d'autres activités de production. « Ce projet est exemplaire sur son délai d'exécution puisque l'activité de production a démarré le 10 janvier 2022 », se réjouit Frédéric Dassié. Grâce à la foncière, la Satel a donc pu produire un bâtiment adapté à un besoin industriel dans le cadre de la transition écologique. « C'est une illustration de la capacité d'agilité des outils de l'économie mixte locale », confirme Frédéric Dassié.

Le béton responsable

Materrup peut donc produire aujourd'hui un ciment bas carbone et à faible intensité énergétique, aux propriétés mécaniques équivalentes, consommant deux fois moins d'énergie et maintenant la compétitivité de l'industrie cimentière française et européenne. Ce béton émet deux fois moins de CO², utilisant du déchet argileux, s'appuyant sur le principe de l'économie circulaire/économie de ressources/réemploi. Il s'inscrit dans la logique des circuits courts avec des cimenteries appelées à produire de 50 à 150kt/an.